



Abonnement annuel de transports publics

Seniors : cumul de la prise en charge par l'Etat de votre abonnement annuel unireso avec une offre de votre commune de résidence

L'Etat de Genève prend en charge la moitié du prix de l'abonnement annuel des seniors en 2026. Au lieu de CHF 400.-, l'abonnement vous reviendra donc CHF 200.-.

Bardonnex a décidé de soutenir davantage les seniors de la commune en leur offrant CHF 50.- de déduction supplémentaire !

Dès le 5 janvier 2026, il sera possible de cumuler ces deux participations financières (Etat + Bardonnex) lors de l'achat de votre abonnement sur le webshop tpg ou en agence tpg .

Une carte SwissPass est nécessaire, Si vous n'avez pas de carte SwissPass, veuillez en commander une en ligne sur webshop.tpg.ch ou vous rendre dans une agence tpg.

Démarche à suivre

Etape 1 : Demander la participation financière de l'Etat

Vous pouvez dès le 5 janvier 2026 ou à l'échéance de votre abonnement 2025-2026 en cours de validité, demander la part prise en charge par l'Etat sur le webshop.tpg.ch en suivant le processus décrit en haut du menu à gauche sur la page d'accueil du site webshop.tpg.ch.

The screenshot shows the tpg webshop homepage. On the left, there's a sidebar with links: 'Boutique', 'Prise en charge par l'Etat' (which is highlighted with a red box), 'Offres de ma commune', and 'Besoin d'aide ?'. The main content area has a title 'Prise en charge par l'Etat de Genève' with a sub-instruction about visiting [unireso.com](#). Below this is a 'Choisir un profil' section with tabs for 'Aînés', 'Annuel', 'Jeunes', 'Mensuel', and 'Seniors' (which is also highlighted with a red box). There are two main tables of options:

| Bénéficiaires AVS, résidant dans le canton de Genève | Bénéficiaires AVS n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite, résidant dans le canton de Genève | Mensuel - Bénéficiaires AVS, résidant dans le canton de Genève |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Montant de la prise en charge CHF 200.00 | Montant de la prise en charge CHF 200.00 | Montant de la prise en charge CHF 23.00 |
| Période de validité Du 01.01.2026 au 31.12.2026 | Période de validité Du 01.01.2026 au 31.12.2026 | Période de validité Du 05.01.2026 au 31.12.2026 |
| Inscription jusqu'au 29.12.2026 | Inscription jusqu'au 29.12.2026 | Inscription jusqu'au 29.12.2026 |
| Abonnements concernés • 6 Annuel Léman Pass Terre-Sainte ANNUEL TOUT GENEVE ...voir plus | Abonnements concernés • 6 Annuel Léman Pass Terre-Sainte ANNUEL TOUT GENEVE ...voir plus | Abonnements concernés • 6 MENSUEL TOUT GENEVE Mensuel Léman Pass multizones ...voir plus |
| Demandez la prise en charge | | Demandez la prise en charge |

Below these tables is a smaller section for 'Mensuel - Bénéficiaires AVS, n'ayant pas atteint l'âge légal de la retraite, résidant dans le canton de Genève'.

Etape 2 : Demander la participation financière de la commune

A partir du **5 janvier 2026**, vous pouvez demander le complément de CHF 50.- de réduction pris en charge par la commune de Bardonnex sur le webshop.tpg.ch en renseignant « Bardonnex » après avoir cliqué sur « Offres de ma commune ».

The screenshot shows the tpg website's navigation bar with 'tpg' and language options 'Français / CHF'. Below the bar, there are several menu items: 'Prise en charge par l'Etat', 'Offres de ma commune' (which is highlighted with a red box), and 'Besoin d'aide ?'. A search bar contains the placeholder 'Renseigner le nom de votre commune'. Below the search bar, a note states: 'Un abonnement acquis avec une participation financière de votre commune ou collectivité n'est ni remboursable ni convertible en espèces. Pour plus d'informations veuillez consulter nos conditions générales de vente & la politique de confidentialité qui vous concerne, respectivement CGV pour résidents suisses ; CGV pour résidents français.'.

The screenshot shows the search results for 'Bardonnex' on the 'Offres de ma commune' page. The search bar at the top contains 'Bardonnex'. Below it, a message says '2 offres disponibles'. Two offers are listed: 'Bardonnex 2026 de 18 ans à l'âge de l'AVS' and 'Bardonnex 2026 Senior'. Both offers have a red box around their respective 'Demande l'offre' buttons. The offer details are as follows:

| Offer Type | Montant de la participation | Période de validité | Inscription jusqu'au |
|-------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Bardonnex 2026 de 18 ans à l'âge de l'AVS | CHF 150.00 | Du 05.01.2026 au 31.12.2026 | 22.12.2026 |
| Bardonnex 2026 Senior | CHF 50.00 | Du 05.01.2026 au 31.12.2026 | 22.12.2026 |

Etape 3 : Acheter l'abonnement annuel

Dès que vos deux demandes de participations financières auront été acceptées respectivement par l'Etat et par la Commune de Bardonnex, vous retrouverez les deux montants (CHF 200.- et CHF 50.-) dans votre espace client sur le webshop des tpg. Le montant total de CHF 250.- viendra en déduction du tarif public de votre abonnement annuel au moment où vous l'achèterez en ligne. **Vous ne paieriez donc que CHF 150.- si vous achetez un abonnement annuel Tout Genève.**

Lors de l'achat de votre abonnement sur le webshop, vous retrouvez les offres auxquelles vous avez droit. Vous devez les sélectionner ; le montant à payer apparaît en haut de l'écran :

CHF 150.00

Catégorie abonnement Senior

Classe 2ème

X

Zones unireso10

ANNUEL TOUT GENEVE

Valable du 17.02.2025

Jusqu'au 16.02.2026



Voyageur

LR

Lamine Rita
09.10.1967

Choisir une offre



À titre personnel

Choisir un début de validité

Début 17.02.2025



Continuer mes achats

> Procéder au paiement

Si vous vous rendez dans l'une des 3 agences tpg, le conseiller à la clientèle pourra aussi voir ces deux réductions dès lors que vous aurez fait les démarches en ligne sur le webshop des tpg.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter gratuitement le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20. Ce service pourra aussi se charger de l'inscription (demande des participations financières) si le résident n'est pas informatisé et s'il possède une carte SwissPass.

Bon voyage sur nos lignes et merci d'utiliser les transports publics !